

Vigilance jaune orages et vent violent

Le département des Yvelines est placé ce soir en vigilance jaune orages de 22h à 5h et en vigilance jaune vent violent de minuit à 20h, ce jeudi 23 octobre.



La Préfecture des Yvelines apporte des précisions sur la situation météorologique :

"En marge de la tempête Benjamin, des rafales de vent de l'ordre de 80 à 90 km/h sont attendues dès la seconde partie de la nuit prochaine (de mercredi à jeudi), jusqu'en fin de journée jeudi."

Une évolution du niveau de vigilance reste envisageable.

Soyez prudents :

- limitez vos déplacements et activités extérieurs (notamment sous des barnums ou des tentes)
- évitez les sorties dans les parcs et les jardins où le risque de chute de branches et d'arbres est possible
- ne vous approchez pas des zones de travaux dont les objets et infrastructures risquent de s'envoler et de vous blesser
- veillez à bien protéger les objets qui risquent de s'envoler facilement (pots de fleurs, mobilier de jardin, trampolines, poubelles...)
- restez attentifs aux personnes vulnérables en cas de coupure d'électricité

Liens utiles

[Pour suivre le bulletin météo](#)